



## Droits de succession et types de contrats de mariage

-----  
Par etsiruj2

Bonjour,

Je me pose une question naïve: en cas de disparition d'une des deux personnes au sein d'un couple marié, les droits de succession varient-ils en fonction du type de contrat de mariage signé par les deux personnes ?

Par avance, merci.

-----  
Par janus2

Bonjour,

Non, le conjoint survivant est exonéré de droits de succession quelque soit le régime matrimonial.

-----  
Par etsiruj2

Merci pour cette clarification.